

## **La coopération en pratique**

La coopération pour mettre en œuvre une éducation active à la responsabilité.

Pour rendre les élèves responsables et acteurs dans tous les aspects de la vie de l'école, la classe, organisée de façon "coopérative", s'appuie sur un certain nombre de pratiques pédagogiques et de structures inspirées, pour la plupart, des organisations coopératives, mutualistes ou associatives.

### **Le conseil de coopérative**

Le conseil de coopérative permet d'organiser et de réguler la vie de la classe lors de réunions périodiques regroupant enseignants et élèves. Ces moments de débats sont également le lieu privilégié pour la gestion des projets de classes ou d'écoles. En cela, le conseil favorise l'apprentissage de la prise de parole et du débat démocratique.

### **Les « rôles » ou « métiers »**

Que ce soit dans les conseils de coopératives ou dans l'organisation de la classe, la responsabilisation des élèves passe par les « rôles » ou « métiers » attribués à chacun d'eux comme : secrétaire de séance, responsable de la bibliothèque de classe, médiateur, rédacteur pour le journal scolaire...

### **L'écriture des règles de vie de classe**

A partir d'un " projet de vie " explicitant les grands principes qui vont guider la vie de la classe, la participation active des élèves donne l'occasion d'aborder la question du rapport à la loi, à la justice et au droit.

### **La gestion des projets et des moyens financiers de la coopérative**

Ils permettent l'apprentissage de la vie associative.

**Le tutorat, l'entraide, le travail de groupe** sont les moyens de mettre la solidarité et la coopération au cœur même de la construction des apprentissages.

### **Les contrats et plans de travail**

L'organisation coopérative s'appuie également sur des outils pédagogiques comme les «contrats», les «plans de travail» ou encore les «fichiers» qui permettent aux élèves d'alterner des travaux en groupe avec des apprentissages en autonomie.

### **L'évaluation**

Qu'ils soient menés en groupe ou individuellement, dans les classes coopératives, les moments d'évaluation associent les élèves au suivi de leurs apprentissages mais également à ceux des autres élèves de la classe.

**La correspondance scolaire, le journal de la classe ou de l'école** inscrivent un grand nombre d'apprentissages dans de réelles actions de communication.